



9^{ème} Forum économique des îles de l'océan Indien

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

21-23 octobre 2013, Pointe aux Piments, Maurice

Monsieur le ministre de l'Industrie, du Commerce, et de la Protection des consommateurs, de la République de Maurice,

Monsieur le ministre des Affaires, des Entreprises et des Coopératives de la République de Maurice,

Monsieur le Secrétaire général pour les Affaires Régionales,

Madame le Chargé d'Affaires a.i de la délégation de l'Union Européenne,

Monsieur le président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien,

Monsieur le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,



Votre participation aux travaux de ce 9^{ème} Forum économique des îles de l'océan Indien, les questions qui y seront débattues démontrent que les forces économiques des pays membres et la Commission de l'océan Indien (COI) sont animées de la même ambition et partagent la même vision du futur économique de l'Indianocéanie.

L'ordre du jour de ce 9^{ème} Forum économique est d'ailleurs en adéquation avec les orientations du Plan de développement stratégique de la COI pour la période 2013-2017. J'y vois la meilleure illustration de la proximité de la COI avec le monde économique, un rapprochement formalisé en 2007 par l'accord de partenariat signé avec l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien.

Ce qui nous réunit aujourd'hui, c'est notre volonté commune de créer un espace de croissance économique dans l'Indianocéanie. Nous savons tous ici que nos économies, modestes par leur taille, sont particulièrement vulnérables aux chocs externes ; nous en subissons les effets avec la prolongation de la crise



dans les pays du Nord et les conséquences croissantes du changement climatique.

Personne ne contestera que la disparité des niveaux de développement de nos îles constitue également un facteur handicapant pour la croissance économique régionale surtout si nous ne sommes pas capables de nous mettre en ordre de bataille pour exprimer notre potentiel collectif. C'est à cette seule condition, celle d'une démarche coordonnée, que nous pourrions relever ces défis et concrétiser nos ambitions !

La bonne nouvelle, c'est que ces mêmes facteurs de disparités économiques peuvent aisément se transformer en levier de développement pour peu que nos Etats reconnaissent leur complémentarité et que nos entreprises apprennent à les exploiter.

Reconnaissons-le : la situation présente dans l'Indianocéanie n'est pas brillante.

Aux Comores, malgré des progrès, l'économie reste globalement fragile tant elle tire ses points de croissance de la demande intérieure, elle-même soutenue par les envois de fonds de la diaspora. Seule



une mutation en profondeur de l'environnement des affaires sera en mesure d'attirer l'investissement et de créer rapidement les conditions pour l'exploitation raisonnée du capital naturel de ce pays ; je pense en particulier à son immense potentiel touristique.

Aux Seychelles, les autorités cherchent à réduire une hyper-dépendance pétrolière et alimentaire. A cela, il faut ajouter l'inquiétude liée au tassement de la croissance, imputable aux turbulences qu'ont connu le tourisme et l'industrie thonière en raison de la morosité des marchés européens et des effets pervers de la piraterie maritime. Heureusement la croissance est revenue en matière d'arrivées touristiques, une croissance largement induite par une meilleure connectivité aérienne. Il y a là sûrement une leçon à retenir pour ceux d'entre nous qui sont encore trop frileux.

A Maurice, nous le voyons, le débat porte désormais sur la compétitivité des principaux piliers économiques du pays. La dernière note de conjoncture des « perspectives économiques en Afrique 2013 » souligne que « *Maurice a encore besoin de s'améliorer sur la*



qualité et la pertinence de l'éducation si elle veut gagner en compétitivité. »

Dans un autre cadre, La Réunion reste, quant à elle, surexposée au ralentissement, voire à la récession, de la zone euro et à ses effets sur le climat social. Compte tenu du poids de l'île dans le PIB régional, nous ne devons pas sous-estimer l'impact d'un ralentissement de la croissance réunionnaise sur l'économie globale de l'Indianocéanie.

Enfin, à Madagascar, il ne fait aucun doute que la reprise économique, de l'ordre de +3% en 2013, et +4% en 2014, selon les prévisions des institutions financières internationales, dépendra de la bonne tenue des élections présidentielles et législatives –dont le premier tour aura lieu dans quelques jours- et du retour à la stabilité politique. Madagascar n'a été que trop longtemps un moteur économique à l'arrêt. Mais, à mon avis, la reprise pourrait se faire rapidement.

Mesdames, Messieurs,

Ce rapide aperçu économique peut paraître pessimiste, mais j'y discerne pourtant des motifs d'espérance.



Pour tout dire, nos économies, bien que modestes à l'échelle mondiale, ont réussi à maintenir le cap de la croissance malgré la crise la plus profonde qu'ait connu le monde depuis 1929. Bien sûr, la plus grande vigilance est indispensable face à l'incertitude persistante qui domine, notamment sur les marchés financiers. Elle exige que nos gouvernements et nos entreprises coordonnent les actions ; c'est le seul moyen de jeter collectivement les bases d'une Indianocéanie mieux intégrée et plus compétitive.

Pour traduire cette ambition dans les faits, quelles initiatives, à la mesure de nos ambitions, devons-nous lancer ? Quelles politiques mettre en œuvre ?

Il me semble fondamental, j'en ai fait ma priorité, d'améliorer significativement la connectivité de l'Indianocéanie sur les plans maritime, aérien et numérique.

- Nos îles, excentrées, souffrent de coûts de transport excessifs, ce qui affaiblit structurellement notre compétitivité. Je l'ai dit à plusieurs reprises, la création d'une compagnie régionale maritime regroupant des intérêts publics et privés et la



montée en puissance d'un grand port d'éclatement indianocéanien sont les seuls moyens que nous avons pour mieux nous ancrer sur la carte des échanges mondialisés. J'aurai l'occasion de poursuivre les discussions à Beijing, au début du mois de novembre, avec des décideurs politiques et les dirigeants d'un des plus grands groupes mondiaux du transport maritime avec qui nous sommes en pourparlers. C'est une option, ce n'est pas la seule, les opérateurs de la région ont aussi tout intérêt à être parties prenantes de cet ambitieux projet.

- En ce qui concerne la desserte aérienne, le contre-modèle d'une offre morcelée et coûteuse a atteint ses limites. Persister dans cette voie équivaldrait à écrire une nouvelle chronique d'un échec annoncé. Dans le sillage du symposium international qu'elle a organisé en mai dernier, la COI publiera bientôt un document - « *Les ailes de l'intégration régionale* ». C'est un plaidoyer destiné aux gouvernements de nos pays membres parce que nous estimons que les stratégies nationale et régionale de desserte aérienne ne peuvent être



dictées par les intérêts des seules compagnies aériennes. Ce plaidoyer fera la démonstration de la plus-value, réelle et durable, d'une démarche collective. Toute action isolée risquerait de renforcer la compétition régionale et de morceler plus encore notre offre aérienne et touristique.

- Enfin, l'accessibilité de nos populations et de nos entreprises au service de larges bandes passantes constitue le plus sûr moyen de diversifier nos économies et de les intégrer au vaste champ d'opportunités de l'économie numérique et de la connaissance. Il a été prouvé en effet que l'augmentation de l'accès aux lignes haut débit se traduit par un gain de croissance significatif et génère de l'emploi. Nous aurons l'occasion d'en discuter plus en profondeur lors de la conférence de la COI sur la connectivité numérique qui se tiendra ici même les 23 et 24 octobre.

Mesdames, Messieurs,

La sécurisation alimentaire de l'Indianocéanie est un chantier parallèle et complémentaire à celui de la connectivité.



A la COI, nous avons formulé des propositions dans ce sens qui ont suscité un fort intérêt de la part de bailleurs aussi exigeants que le Fonds international de développement agricole.

Avec 90% des terres arables de l'Indianocéanie, Madagascar dispose en effet d'un potentiel agricole indiscutable qui en fait le grenier de l'Indianocéanie et le seul pays capable de fournir les volumes de produits agricoles et alimentaires nécessaires à la rentabilité dans le moyen terme d'une ligne maritime régionale, à l'allègement de nos factures d'importation, et à la souveraineté alimentaire de nos pays. Importer de Madagascar n'est pas sans difficultés, j'en suis conscient – encore que j'ai du mal à comprendre que l'on refuse à Maurice des produits que les Malgaches exportent sur l'Europe et les Etats-Unis. En tout cas, les avantages pour nos peuples, nos entreprises et nos pays sont tellement évidents que nous devons nous atteler à ce grand chantier et anticiper ainsi le retour à la stabilité dans la Grande Ile.

En disant cela, je prends la mesure d'un élément essentiel à l'activité économique parce qu'il détermine



le choix d'investir, de produire et de commercer: c'est la confiance.

La confiance ne se décrète pas, mais il nous est possible de la promouvoir et de l'entretenir. La mise en place d'un environnement des affaires prévisible, sécurisé et attractif répondra à cet objectif si nous nous donnons les moyens de moderniser le droit commercial et de développer l'arbitrage régional. Il s'agit là d'un élément important de notre compétitivité sur le long terme.

Cette compétitivité passera aussi par notre capacité à assurer la transition vers une économie verte et bleue. C'est dans ce sens que la COI a signé avec l'Union européenne une convention de financement portant sur un ambitieux projet consacrés aux Energies renouvelables et à l'efficacité énergétique auquel les opérateurs du secteur privé seront appelés à participer. Ce secteur d'avenir, générateur d'emplois et d'innovations, aidera l'Indianocéanie à combler son retard dans la recherche et développement et à initier le cercle vertueux d'une croissance verte.

Mesdames, Messieurs,



Je tiens à remercier l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien et la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice pour l'organisation de cet évènement et pour la confiance qu'elles témoignent à la COI en nous associant à ce grand rendez-vous annuel.

Je remercie également l'Union européenne, notre principal partenaire de développement, pour sa volonté affichée et appréciée de soutenir la création d'un espace économique et commercial intégré et durablement compétitif.

Nos défis sont nombreux, et nos ambitions sont grandes mais elles sont aussi, j'en suis convaincu, parfaitement réalisables. C'est avec votre pleine implication, Mesdames et Messieurs les entrepreneurs, que nous aurons la capacité de construire une Indianocéanie confiante dans son avenir. A la COI, nous nous engageons à vous y aider.

Je vous remercie.